

Barème d'adhésion adopté par l'assemblée générale en date du : **11 avril 2016**
 L'adhésion est acquise pour 12 mois reconductibles à compter du :

L'ENTREPRISE :		SON DIRIGEANT :	
RAISON SOCIALE :		NOM et Prénom du Dirigeant :	
Nombre de salariés au 31 / 12 / 16 :		Date de naissance :	
Adresse :		Statut du dirigeant :	
CP : Ville :		Téléphone portable :	
Tél. :		Email :	
Forme juridique :	Code NAF :		

COTISATION	
Cotisation de base :	265 € HT
<small>(y compris service de pré informations juridiques)</small>	
de 1 à 20 sal. : 32 € x <input type="text"/> sal. =	€ HT
de 21 et plus : 15 € x <input type="text"/> sal. =	€ HT
Réduction *	
(1) Total Adhésion HT =	€ HT
(2) Cotis. volontaire supplémentaire	€ HT
(3) Service juridique CPME :	€ HT
0 à 4 sal. : 295 € 20 à 100 sal. : 915 €	
5 à 9 sal. : 415 € 101 à 250 sal. : 1435 €	
10 à 19 sal. : 645 € 251 sal. et + : 1835 €	
Total HT (1) + (2) + (3) =	€ HT
+ TVA à 20 % =	€
(4) Total TTC =	€ TTC
(5) Protection juridique 186 € TTC (sans TVA)	€

ADHESION

Je confirme mon adhésion à la CPME 90, afin de renforcer et soutenir ses actions pour la représentation et la défense des intérêts de la libre entreprise.

Une facture vous sera adressée par retour de mail, dès réception de votre adhésion

L'adhésion est renouvelée par tacite reconduction. La cotisation annuelle est appelée conformément aux montants adoptés en assemblée générale par envoi d'une facture valant bulletin de ré-adhésion. Le non renouvellement de l'adhésion peut être demandé par courrier, 2 mois avant la date anniversaire.

Droits à l'image :
 J'autorise la CPME à faire figurer mes coordonnées sur ses documents internes et sur ses supports de communication (en cas de refus, barrer cette mention)

Date : _____

Cachet et signature : l'envoi électronique vaut signature

* Entreprise de -1 an **-50%** Entreprise de -2 ans **-25%**
 CPME 90 – 1 rue du Docteur Fréry 90000 BELFORT
 Tél : 03 39 03 39 78 - secretariat@cpme90.fr - www.cpme90.fr

L'offre est éligible aux professionnels répondant aux conditions cumulatives suivantes : - Avoir son siège social en France métropolitaine ou à Monaco - Etre titulaire d'un contrat responsabilité civile professionnelle - Déclarer un chiffre d'affaires annuel HT inférieur à 5 000 000 € - Exercer une activité professionnelle autre que 8425Z, 4110C, 4110B, 4110A, 9200Z, 8430C, 4120A, 4299Z, 6420Z, 6810Z - Ne pas employer plus de 10 salariés pour les activités listées cidessous : 4311Z, 4312A, 4312B, 4321A, 4321B, 4322A, 4322B, 4329A, 4331Z, 4332A, 4332B, 4333Z, 4334Z, 4391A, 4391B, 4399A, 4399B et 4399C

Total TTC à payer (4) + (5) = _____ € TTC

Modalités de paiement : J'opte pour un règlement par

Prélèvement mois / sem / an (joindre un RIB)

Virement Chèque à CPME 90 CB

Etre adhérent CPME, vous permet de mettre en place les Avantages d'un Comité d'Entreprise au sein de votre société !

Complétez le bulletin d'inscription au CE des PME CPME Cezam FRACAS et joignez-le à votre adhésion !



IBAN : FR76 1080 7000 3882 2219 3553 750
 BIC : CCBFRPPDJN